

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 06 AVRIL 2023**

Le jeudi 6 avril 2023 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

**Présents :** BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CORONA Jean, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

**Absents :** CHEYNET Patrick

**Pouvoirs :** BONY Sarah (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI),  
GIULY Martin (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI),  
LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI),  
MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI),  
PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI),  
TADDEI Laurence (Pouvoir à Dominique LUCIANI)

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été désignée pour remplir cette fonction.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023  
Approbation Compte de gestion 2022  
Vote Compte Administratif 2022  
Vote Affectation du résultat 2022  
Vote Fiscalité 2023  
Actualisation AP Gendarmerie  
Dotations relatives aux dépenses imprévues  
Gendarmerie – Prise en compte de travaux supplémentaires  
Vote Budget primitif 2023  
Fongibilité des crédits  
Questions diverses

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 mars 2023**

Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Le compte rendu de la séance du 13 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022**

Rapport N° 2023/13 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

14 Votes pour ; 04 abstentions

Approbation du compte de gestion du budget de la commune pour 2022 et déclaration du compte de gestion 2022 en conformité avec le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur.

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Rapport N° 2023/14 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

13 Votes pour ; 04 abstentions

Approbation du compte administratif 2022 de la commune.

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Rapport N° 2023/15 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

14 Votes pour ; 04 abstentions

Approbation de la proposition du maire et affectation du résultat d'exploitation 2022 (810 539, 03 €) en recettes à la section de fonctionnement du budget pour 2023

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE AU VOTE DE LA FISCALITÉ 2023**

Rapport N° 2023/16 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

Vote à l'unanimité

Approbation des taux d'imposition communaux tels que proposés par le maire.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24, 46 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55, 87 %
  - Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 19,90 %
  - Cotisation foncière des entreprises : 12, 97 %
- 

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A ACTUALISATION DE L'AP/CP CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE**

Rapport N° 2023/17 Rapporteur M. Stéphane PERALDI, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation de l'actualisation de l'AP « Construction de la gendarmerie » telle que présentée ci-dessus.

Situation des crédits à reprendre	Autorisation de Programme	CP 2022 Prévu	CP 2022 Réalisé (CA 2022)	Crédits à reprendre en 2023
Dépenses réalisées	6 742 000,00	4 177 679, 74 €	2 622 410,19 €	1 555 269, 55 €



---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVES AU VOTE DES DOTATIONS POUR DÉPENSES IMPRÉVUES**

Rapport N° 2023/18 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

Vote à l'unanimité

Autorisation de l'ouverture d'une dotation d'AP pour dépenses imprévues au chapitre 020 et d'une dotation d'AE pour dépenses imprévues au chapitre 022 représentant 2 % du montant des dépenses réelles prévu à chaque section par le projet de budget primitif pour 2023

Autorisation donnée au maire, en cas de besoin, d'effectuer les transferts d'AP ou d'AE depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues dans la limite fixée ci-dessus.

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA PRISE EN COMPTE DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A LA GENDARMERIE**

Rapport N° 2023/19 Rapporteur M. Stéphane PERALDI, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation de la prise en charge par la commune des travaux se rapportant à la réalisation, à la fourniture et la pose d'éléments meublants destinés à équiper les locaux administratifs du nouveau bâtiment de la gendarmerie pour un coût HT estimé à 39 160 € HT.

Approbation du plan de financement de l'opération,

Décision d'inscrire les crédits correspondants au budget 2023 (Opération N° 20161- Caserne de Gendarmerie).

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Rapport N° 2023/20 Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe aux finances

14 Votes pour ; 04 Votes contre

Approbation du budget primitif de la commune pour 2023.

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS**

Rapport N° 2023/21 Rapporteur M. Stéphane PERALDI, DGS

Vote à l'unanimité

Autorisation donnée au maire de procéder, durant l'exercice budgétaire 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

---

**QUESTIONS DIVERSES** : Le DGS précise que s'agissant de la programmation des travaux concernant la voirie du lotissement U Llistincu, la commune reste dans l'attente du financement de l'Etat (DETR).

La séance est levée à 19 heures 14.

Le président de séance  
Ange-Joseph FRATICELLI, maire



La secrétaire de séance,  
Célia SAEZ RICCIARDI



